

# Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 17.04.2015

Numéro de version 2

Révision: 08.04.2015

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### • 1.1 Identificateur de produit

- Nom du produit: L 4697
- Code du produit: 285138221
- Description: Solution tampon technique pH 7,00 (25 °C)

### • 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation: Solution de calibration
- Producteur/fournisseur:

SI Analytics GmbH  
Hattenbergstr. 10  
55122 Mainz  
Deutschland  
Tel.: +49 6131 66-5111

- Service chargé des renseignements: E-Mail: msds.si@xylem.com

### • 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Chemtrec: (USA & Canada) 800-424-9300 (International) 001 703-527-3887

## \* SECTION 2: Identification des dangers

### • 2.1 Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008: Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE: néant

### • 2.2 Éléments d'étiquetage

- 2.2.1 Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008: néant
- Pictogrammes de danger: néant
- Mention d'avertissement: néant
- Mentions de danger: néant

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### • 3.2 Caractérisation chimique:

- Description:  
Mélange, composé des substances indiquées ci-après:  
Aqua, di-sodium hydrogénophosphate, acide citrique

- Composants dangereux: néant
- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### • 4.1 Description des premiers secours

- Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.
- Après contact avec la peau:  
Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
Enlever les vêtements contaminés.
- Après contact avec les yeux:  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- Après ingestion: En cas de douleurs, consulter un médecin.

### • 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

### • 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)

— FR —

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 17.04.2015

Numéro de version 2

Révision: 08.04.2015

Nom du produit: L 4697

(suite de la page 1)

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### • 5.1 Moyens d'extinction

• Moyens d'extinction appropriés:

Le produit est incombustible. Choisir l'agent d'extinction en fonction de l'environnement.

#### • 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### • 5.3 Conseils aux pompiers

• Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### \* SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

• 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### • 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### • 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

• Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### • 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

• Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

• Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

• Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker à température ambiante (15-25 °C).

• 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### \* SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

• Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

#### • 8.1 Paramètres de contrôle

• Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

• Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### • 8.2 Contrôles de l'exposition

• Equipement de protection individuel:

• Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

• Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

• Protection des mains: Gants de protection recommandés en cas de contact avec la peau fréquent ou relativement long.

• Matériau des gants Caoutchouc nitrile

• Protection des yeux: Lunettes de protection

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### • 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

• Indications générales

• Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

• Odeur: Inodore

(suite page 3)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 17.04.2015

Numéro de version 2

Révision: 08.04.2015

Nom du produit: L 4697

(suite de la page 2)

• valeur du pH à 25 °C:	7,00
• Changement d'état	
Point de fusion:	-1,6 °C
Point d'ébullition:	101 °C
• Point d'éclair	Non applicable.
• Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
• Densité:	1,009 g/cm <sup>3</sup>
• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
• <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

### SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- Toxicité aiguë:
- Effet primaire d'irritation:
- de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

### \* SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales: En général non polluant
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- Recommandation:  
De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

• Catalogue européen des déchets	
06 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE
06 03 00	déchets provenant de la FFDU de sels et leurs solutions et d'oxydes métalliques
06 03 14	sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

(suite page 4)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 17.04.2015

Numéro de version 2

Révision: 08.04.2015

Nom du produit: L 4697

(suite de la page 3)

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation:  
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.  
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.
- Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### SECTION 14: Informations relatives au transport

• <b>14.1 No ONU</b>	
• ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
• <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	
• ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
• <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	
• ADR, ADN, IMDG, IATA	
• Classe	néant
• <b>14.4 Groupe d'emballage</b>	
• ADR, IMDG, IATA	néant
• <b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b>	
• Marine Pollutant:	Non
• <b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable.
• "Règlement type" de l'ONU:	-

### SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### SECTION 16: Autres informations

- Acronymes et abréviations:  
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)  
ICAO: International Civil Aviation Organisation  
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- \* Données modifiées par rapport à la version précédente